

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG**

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
 Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
57	29	27	25

DATE DE LA CONVOCATION
15/02/2022

DELIBERATION N°
11/21.02.2022

**L'an deux mille vingt-deux
 et le 21 février à 17h30**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans **LA SALLE DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS à BRIGNOLES** sous la présidence de **Monsieur Eric AUDIBERT**, Président.

Etaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BREMOND M. DEBRAY M. GIULIANO M. GUISIANO Mme PAILLARD M. PERO M. PORZIO Mme SALOMON M. VERAN	M. BRINGANT M. CONSTANS M. FAUQUET-LEMAITRE Mme RULLAN M. SIMONETTI M. VALLOT	C.C.C.V.	M. BRUN M. LAIN M. ROUX Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE M. ROSSI
			C.C.P.V.	M. GIACOMELLI M. MASSAL M. PHILIBERT M. VERCOUTRE	

BJET DE LA DELIBÉRATION :

**SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE 2021 – 2023
 AVEC LE CDG 83, VISANT LA GESTION DU DISPOSITIF
 DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION,
 DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES,**

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU l'article 6 quater A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 22 et 26-2,

VU le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,

VU la proposition de convention cadre visant la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le Centre de Gestion du Var , ci-annexée,

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

PRIS CONNAISSANCE du projet de convention cadre visant la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le Centre de Gestion du Var ci-annexée,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention-cadre visant la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le Centre de Gestion du Var, ci-annexée,
AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout avenant et acte afférent,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

